
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 11 novembre 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 1986

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif, en y retirant les articles 20.007 et 20.018.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 1987

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 23 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 1988

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE15 1989

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 17 novembre 2015 pour l'adoption du PTI 2016 - 2017 - 2018 (volet ville).

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE15 1990

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 19 novembre 2015 pour l'adoption du PTI 2016 - 2017 - 2018 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE15 1991

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 21 octobre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE15 1992

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 octobre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE15 1993

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 23 octobre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.008

CE15 1994

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation, pour une période de huit mois, des ententes-cadres collectives avec Construction DJL inc., Groupe TNT inc., Bau-Val CMM et La compagnie Meloche inc. pour la fourniture sur demande d'enrobés bitumineux à chaud, dans le cadre des travaux en régie;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1155331009

CE15 1995

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Canadian Traffic Network (CTN), pour une période de 13 mois, pour l'achat d'espaces publicitaires radiophoniques dans le cadre du chantier d'infrastructures de la rue Saint-Denis, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 252 945 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1154822058

CE15 1996

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, avec une option de prolongation jusqu'à vingt-quatre mois supplémentaires, pour la fourniture de chemises d'uniforme destinées aux différents services de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Chemise Empire ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14285 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156956002

CE15 1997

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Mécanique J. Clair inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un tracteur à chenilles souples de type Ski-dozer, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 277 334,65 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14620 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser le transfert du véhicule au parc de véhicules de l'arrondissement de Ville-Marie dédié au parc du Mont-Royal;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.004 1154352002

CE15 1998

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à 178001 Canada inc./Groupe Nicky, plus bas soumissionnaire conforme pour le secteur 1, un contrat pour la fourniture de services de déneigement pour le complexe sportif Claude-Robillard, l'aréna Michel-Normandin, le Stade de soccer de Montréal et Le TAZ, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 217 992,60 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 30 avril 2017, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14663;
- 2- d'accorder à Entreprises Daniel Robert inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le secteur 2, pour la fourniture de services de déneigement à l'aréna Maurice-Richard, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 31 919,36 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 30 avril 2017, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14663;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses, pour Le TAZ, de 7 276 \$ par année, pour les années 2016 et 2017;
- 4- d'imputer cette dépense et revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1151543007

CE15 1999

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Intrado Canada inc., fournisseur unique, pour le rehaussement technologique des équipements permettant l'interfaçage entre le système téléphonique Centrex de Bell Canada et la plateforme de traitement des appels 9-1-1, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 220 752 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 7 août 2015;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1150248001

CE15 2000

Vu la résolution CA15 210292 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 6 octobre 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 27 880 \$, taxes incluses, assumée par la ville centre, pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative pour les rues Woodland, Godin et Riverview, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle, dans le cadre du contrat accordé à G&S Consultants S.E.N.C. (CA15 210067 et CE15 0736);

- 2 - d'augmenter d'une somme totale de 34 000 \$, taxes incluses, incluant la somme de 6 120 \$, assumée par l'arrondissement de Verdun, le contrat accordé à G&S Consultants S.E.N.C. (CA15 210067 et CE15 0736), majorant ainsi le montant total dudit contrat de 126 036,16 \$ à 160 036,16 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1156972001

CE15 2001

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 934 600,03 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction et de réhabilitation d'égout, de reconstruction de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et de mise aux normes des réseaux de la Commission des services électriques de Montréal et de Bell Canada, dans l'avenue Atwater, de la rue Sherbrooke à l'avenue du Docteur-Penfield, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 779 483,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 103501 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1154822050

CE15 2002

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser le virement de 57 487,50 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des dépenses contingentes pour les travaux de réfection de l'enveloppe et désamiantage de l'entrepôt de la Division de la gestion des travaux d'entretien de la région Est, situé au 3444 Saint-Joseph Est, dans le cadre du contrat accordé à MGB Associés inc. (CG15 0351), majorant ainsi le montant total du contrat de 888 333,29 \$ à 945 820,79 \$, taxes incluses.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1151630006

CE15 2003

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 905 045,99 \$, taxes incluses, pour les travaux d'étanchéité des fondations sous la place Vauquelin de l'hôtel de ville de Montréal, de l'édifice Lucien-Saulnier et du tunnel, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à St-Denis Thompson, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 783 589,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5806 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1155965005

CE15 2004

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 558 548,29 \$, taxes incluses, pour la phase 2 des travaux de réfection à la caserne de pompiers 63, située au 530, boulevard Bouchard, dans la Cité de Dorval, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Axiome Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 029 663,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5775;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1155350001

CE15 2005

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 366 560,19 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour réaliser les plans et devis ainsi que le cahier des charges pour les appels d'offres, surveiller les travaux de construction et effectuer certaines expertises techniques dans le cadre du projet « Métamorphose de l'Insectarium », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Kuehn Malvezzi / Pelletier De Fontenay / Jodoin Lamarre Pratte, société d'architectes en consortium / Dupras Ledoux / NCK, équipe lauréate du concours Espace pour la vie - volet « Métamorphose de l'Insectarium », s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 176 000,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents du concours international d'architecture Espace pour la vie et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1146365003

CE15 2006

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ s.e.n.c., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis d'analystes et de programmeurs spécialisés pour le développement et la mise à niveau d'outils géomatiques utilisés par les employés de la Division de la géomatique, pour une somme maximale de 101 235,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14584 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1156970001

CE15 2007

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Simo Management inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'inspection de puits d'accès par caméra 360 degrés, dans le cadre des projets de construction, de reconstruction, ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (CSEM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 178 786,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1598, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (CSEM) à signer la convention pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1156850004

CE15 2008

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de protocole de collaboration scientifique d'une durée de 5 ans entre la Ville de Montréal et Institute of Ecology (INECOL) permettant la réalisation de projets de recherche conjoints, la réalisation de stages et la participation mutuelle à divers comités scientifiques par le Jardin botanique de Montréal
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de l'Espace pour la vie à signer le protocole de collaboration pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1152912002

CE15 2009

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville de Québec et la Ville de Montréal pour le don d'une œuvre d'art public dans le cadre du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1156689002

CE15 2010

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve, à des fins de rues, sur une partie du lot 3 632 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Division évaluation et transaction immobilière, Section transactions immobilières pour en négocier l'acquisition.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1151027009

CE15 2011

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention de sous-location par lequel la Ville de Montréal sous-loue, à titre gratuit, à des fins de bureaux, à International ArtsGames Committee, pour une période d'un an, à compter du 1^{er} août 2015, un local d'une superficie de 354,77 mètres carrés, situé au 6^e étage de l'immeuble sis au 800, boulevard De Maisonneuve Est, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de sous-location;
- 2 - d'autoriser la dépense additionnelle de loyer de 16 252,87 \$, incluant les taxes, en 2016, pour l'utilisation des locaux à l'extérieur des heures normales d'ouverture;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1154069009

CE15 2012

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Conférence des cadres retraités de la Ville de Montréal, pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} juin 2015, un local au 1^{er} étage de l'immeuble situé au 791, rue Jarry Est, d'une superficie d'environ 14,96 mètres carrés, à des fins de bureaux, moyennant un loyer total de 2 500 \$ excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au renouvellement du bail;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1156025010

CE15 2013

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal, pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} juillet 2015, des locaux au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage de l'immeuble situé au 791, rue Jarry Est, d'une superficie d'environ 195,38 mètres carrés, à des fins de bureaux, moyennant un loyer total de 2 500 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au renouvellement de bail;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1156025009

CE15 2014

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain incorporée, pour huit périodes de six mois chacune, du 1^{er} novembre de chaque année au 30 avril de la suivante, à compter du 1^{er} novembre 2015, jusqu'au 30 avril 2023, aux fins d'aire de manœuvre pour la chute à neige Riverside, un terrain d'une superficie de 2 808,3 mètres carrés, constitué du lot 1 853 670 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest, moyennant un loyer de 118 378,24 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1155941012

CE15 2015

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de première convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue de 9177-4380 Québec inc., pour un terme de trois ans, à compter du 1^{er} décembre 2015, un espace à bureaux d'une superficie de 313,27 mètres carrés, situé au 2^e étage de l'immeuble sis au 13301, rue Sherbrooke Est, pour les besoins du Service de l'eau, moyennant une dépense totale de 282 411,66 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1155840011

CE15 2016

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipale :

- 1 - d'approuver un deuxième projet de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Société Immobilière du Canada CLC Limitée, pour une période additionnelle de 2 ans, à compter du 1^{er} janvier 2016, un espace d'entreposage et de stationnement de véhicules d'une superficie de 1 217,40 mètres carrés, pour les besoins de l'arrondissement de Ville-Marie et de la Direction des travaux publics (DTP), moyennant un loyer total de 190 246,11 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au deuxième projet de renouvellement du bail;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1155323010

CE15 2017

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de prendre acte et d'accepter l'engagement pris par Samcon Mtl Inc. en faveur de la Ville de Montréal de verser une contribution financière de 389 000 \$ au Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, dans le cadre du projet immobilier Le Drummond à être réalisé sur les lots 5 608 944 et 5 667 640 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel que stipulé dans une résolution du conseil d'administration de Samcon Mtl inc. en date du 17 juillet 2012 et dans une lettre en date du 17 août 2012, jointes au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1146692003

CE15 2018

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 1 000 \$ au Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (Centre d'études sur les troubles obsessionnels compulsifs) afin de contribuer au montage du projet de recherche sur les troubles d'accumulation compulsive en logement et identifier les pratiques à privilégier, pour la période allant jusqu'au 31 mars 2016;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1150640002

CE15 2019

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'acte modifiant l'acte de vente intervenu entre la Ville et Les Immeubles Domaine inc., devant M^e Aaron Litvack, notaire, le 14 janvier 2013, sous sa minute numéro 1650 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 19 681 956, afin de modifier des délais ainsi que d'autres conditions prévues à l'acte original relativement à l'obligation de construire, le tout selon les termes et conditions stipulés audit projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1151368009

CE15 2020

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de combler trois postes à la Cour municipale de la Ville de Montréal, tel que prévu à l'article 45.1 de la *Loi sur les cours municipales*, RLRQ c. C-72.01.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1156204002

CE15 2021

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de service de l'arrondissement de Verdun relativement à la prise en charge de l'exécution des travaux dans certaines rues du réseau artériel, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1156999010

CE15 2022

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 2 986,52 \$ relative au déplacement de M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent et de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun, afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se tiendront du 17 au 20 novembre 2015, à Ottawa, en Ontario;
- 2 - d'accorder des avances de fonds de 1 196,49 \$ à M. Maurice Cohen et de 1 790,03 \$ à Mme Marie-Ève Brunet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1154784016

CE15 2023

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 2 885,38 \$ relative au déplacement de Mme Monique Vallée, membre du comité exécutif responsable du développement social, communautaire et de l'itinérance, afin de prendre part au sommet « Les Rencontres du Mont-Blanc - Forum International des Dirigeants de l'Économie Sociale et Solidaire » qui se tiendra à Chamonix (France), du 26 au 28 novembre 2015;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1153072001

CE15 2024

Vu la résolution CA15 19 0336 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 5 octobre 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer monsieur Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, à titre de membre du conseil d'administration de l'organisme de développement économique de l'Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1155856007

CE15 2025

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal;

- monsieur Harold Faustin à titre de remplaçant de madame Pascale Labrie;
- monsieur Philippe Lambert à titre de remplaçant de madame Lise Vaillancourt.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1156369005

CE15 2026

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, dans le cadre des actions du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, des virements budgétaires de 120 000 \$ en provenance de la Division du développement durable à la Direction générale, pour le démarrage de quatre nouveaux projets Quartiers 21, dans les arrondissements de Montréal-Nord (30 000 \$), d'Ahuntsic-Cartierville (30 000 \$), de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (30 000 \$) et de Ville-Marie (30 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1155174002

CE15 2027

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors Cour d'une réclamation en dommages de la part de l'église United Church au montant de 99 103 \$ en capital, intérêts et frais;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1156413006

CE15 2028

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 08-005 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1144152006

CE15 2029

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à ordre du jour du conseil municipal, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) » pour donner suite aux recommandations du comité de travail sur la conciliation travail-famille.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1153430016

CE15 2030

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à ordre du jour du conseil municipal, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039) » pour donner suite aux recommandations du comité de travail sur la conciliation travail-famille.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1153430017

CE15 2031

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053) ».

Adopté à l'unanimité.

40.004 1153430018

CE15 2032

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à l'Administration portuaire de Montréal pour la réhabilitation du terminal de croisière de la gare maritime d'Iberville », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1150604003

CE15 2033

Vu la résolution CA15 210309 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 6 octobre 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 1751 de l'arrondissement de Verdun », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 1751 de l'arrondissement de Verdun »;
- 2- de tenir une consultation publique par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 3- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1150511007

CE15 2034

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'aménagement et d'urbanisme ».

Adopté à l'unanimité.

40.007 1152622006

CE15 2035

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de déposer au conseil d'agglomération le bilan 2012-2015 du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine;
- 2 - d'approuver les modifications au programme et son renouvellement pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1156340003

CE15 2036

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission de la présidence du conseil intitulé : « Soutien aux communications des commissions permanentes - Mandat CM14 0954 ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1151165005

CE15 2037

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission de la présidence du conseil intitulé : « Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement - Mandat CM14 0181 ».

Adopté à l'unanimité.

60.003 1151165004

CE15 2038

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission de la présidence du conseil intitulé : « L'octroi de l'allocation de transition : des options à considérer » - Mandat CM13 0859.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1151165003

CE15 2039

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la recommandation de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur la Motion de l'opposition officielle pour davantage de transparence dans la gestion des sous-contrats - (CM14 1139).

Adopté à l'unanimité.

60.005 1153624070

CE15 2040

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte des recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général suite à l'étude du rapport de l'inspecteur général intitulé : « Suspension du contrat pour les travaux de planage de rue, la pose d'enrobé bitumineux et la reconstruction de bordures et de trottoirs (PCPR), dans les arrondissements de Montréal-Nord et d'Anjou (appel d'offres 320201) ».

Adopté à l'unanimité.

60.006 1153624071

Levée de la séance à 9 h 50

70.001

Les résolutions CE15 1986 à CE15 2040 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville